



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 01.03.2021

**Numéro de publication:** HR02-1005112104

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## **Mutation Dy On Diffusion S.A., Corminboeuf, nouveau KERNOW-LEATHER SA, La Sonnaz**

KERNOW-LEATHER SA  
c/o Boutique Pégase SA  
Route du Moulin 29  
1782 Lossy

Jusqu'ici  
Dy On Diffusion S.A.  
Route de Matran 2  
Corminboeuf

Dy On Diffusion S.A., à Corminboeuf (préc. à Noville), CHE-103.376.442 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225826). Nouvelle raison sociale: KERNOW-LEATHER SA. Siège transféré à La Sonnaz. Nouvelle adresse: Route du Moulin 29, c/o Boutique Pégase SA, 1782 Lossy. Capital-actions nouveau: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives et liées selon statuts (jusqu'ici: 100 actions de CHF 1'000, au porteur). Nouveau but: la société a pour but: l'achat, la vente, le développement et la fabrication d'articles de consommation, plus particulièrement dans le domaine de la maroquinerie et du sport; le conseil dans le matériel d'équitation. La société peut effectuer toutes opérations commerciales et financières qui se rapportent directement ou indirectement à son but et favorisent son développement. Elle peut traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant, de mandataire ou de commissionnaire, ou le faire exécuter pour son compte par des tiers. La société peut également créer des succursales en Suisse et à l'étranger. La société peut accorder des prêts à ses actionnaires ou à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par ses actionnaires ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou de nantissement de titre hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier, mettre ses biens en gage pour garantir toutes créances, dans la mesure où ces activités favorisent ses intérêts. La clause statutaire d'apport en nature du 21.02.1995 est abrogée. Communication aux actionnaires: par lettre ou par courriel. Statuts modifiés le 18.02.2021. Personne radiée: Sensia Treuhand AG (CH-217-0137558-7), organe de révision. Personnes inscrites modifiées: Rosset Sébastien, administrateur, signature individuelle, maintenant de Prez (fusion de commune), maintenant à La Sonnaz. Selon

déclaration du 18.02.2021, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 1636 du 24.02.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 246, Date: 19.12.2013

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Fribourg